

Le Prix François Crépin

Discours de M. le Prof. É. MARCHAL,

Secrétaire général de la Société Royale de Botanique de Belgique.

Des voix particulièrement autorisées viennent de magnifier devant vous la personnalité du grand botaniste belge François Crépin, dont nous commémorons aujourd'hui le centenaire de naissance; elles ont fait revivre les traits d'un savant qui a laissé dans l'esprit et le cœur de tous ceux qui l'ont connu un souvenir exquis et dont le labeur fécond a grandement servi la cause du progrès scientifique.

Il me revient la tâche de vous montrer comment le rôle d'animateur de l'étude de la flore belge qui constitue, à coup sûr, son œuvre maîtresse, lui a survécu grâce, sans doute, avant tout à l'élan qu'il a donné à ces recherches et aux instruments de travail dont il les a dotées, mais aussi par l'intermédiaire de l'encouragement précieux que constitue, dans ce domaine, pour les chercheurs, le Prix perpétuel François Crépin, délivré par les soins de la Société Royale de Botanique de Belgique.

L'histoire de ce prix mérite d'être rappelée ici, car elle met en relief certains traits frappants du caractère de François Crépin : sa grande modestie et son profond désintéressement.

Le 6 décembre 1891, la Société Royale de Botanique de Belgique, alors, comme aujourd'hui sous la présidence de mon éminent collègue M. le professeur A. Gravis, célébrait, en une belle fête, le vingt-cinquième anniversaire de fonctions de son dévoué Secrétaire général, François Crépin.

Le Comité organisateur avait réuni, par voie de souscription, auprès des nombreux amis et admirateurs du sympathique jubilaire, un petit capital qu'il aurait voulu consacrer à l'acquisition d'un souvenir digne des services éminents rendus à la Société par François Crépin.

Mais celui-ci, pressenti, opposa à ce projet une résistance aussi courtoise qu'obstinée, déclarant ne vouloir accepter qu'un simple album renfermant le portrait des participants et deman-

dant que le montant de la souscription soit consacré à la création d'un prix perpétuel destiné à encourager l'activité des jeunes botanistes belges.

La Commission administrative de la Société de Botanique ayant naturellement accepté cette offre généreuse établit ultérieurement un règlement du Prix François Crépin.

Ce règlement stipule notamment que le prix est triennal et ne peut être décerné qu'à un Belge, membre de la Société. Il peut être partagé et, en cas de non attribution, son montant fait retour au capital.

Bien que, dans la pensée de Crépin, le nouveau prix dut servir d'encouragement à la recherche botanique en général, il parut qu'il convenait, étant donnée la spécialisation du donateur, sinon d'en réserver exclusivement le bénéfice aux travaux relatifs aux questions floristiques, tout au moins d'accorder la préférence aux études effectuées dans ce domaine et cela d'autant plus que, grâce aux libéralités de la famille du regretté Leo Errera, la Société disposait d'un prix affecté aux travaux d'Anatomie et de Biologie végétales.

Il me paraît intéressant, en vue de dégager ultérieurement la portée du prix Crépin, de vous en signaler les lauréats successifs.

A la fin de la première période, en 1898, le jury constitué des regrettés L. Errera et Ch. Van Bambeke et de M. A. Gravis, attribue le prix à M. E. De Wildeman, pour sa « Flore des Algues de Belgique », soulignant ainsi un des aspects les plus intéressants de l'œuvre botanique considérable et si variée du savant directeur du Jardin Botanique de Bruxelles.

En 1901, sur rapport de Alf. Cogniaux, L. Errera et Él. Marchal, sont déclarés lauréats : M. E. De Wildeman et le regretté Th. Durand, pour leur magistral ouvrage : « Prodrôme de la Flore Belge », alors en cours de publication.

En 1904, le jury, composé de L. Errera, A. Cogniaux et le P. Pâque, décerne le prix, en partage, à feu C. Micheels, alors professeur à l'Athénée de Tongres, pour ses recherches d'Anatomie végétale et à feu A. Tonglet, de Dinant, pour ses études sur les Lichens de Belgique.

A la fin de la période suivante, Th. Durand, Él. Marchal et M. A. Gravis, concluent à l'attribution du prix au regretté Art. Mansion, sanctionnant ainsi la grande et fructueuse activité de ce chercheur dans le domaine de la Bryologie.

En 1909, le prix n'est pas décerné.

En 1911, A. Cogniaux, Th. Durand et El. Marchal désignent comme lauréats : M^{me} Schouteden-Wéry, pour ses intéressantes contributions à l'étude des Algues de la région Furnes-Ambacht et M. A. Verhulst, l'infatigable herborisateur de la région jurassique.

La Société Royale de Botanique ayant suspendu son activité pendant la grande guerre, l'échéance de la septième période du prix Crépin fut prorogée au 31 décembre 1919.

Ce fut alors M. le professeur L. Hauman, en lequel le jury voulut honorer le savant systématiseur et oecologiste de la Flore argentine, qui obtint le prix Crépin.

Pour le triennat 1920-1922, le jury, composé de MM. Bommer, E. De Wildeman et R. Naveau, décerne la palme au regretté H. Van den Broeck, observateur sagace et chercheur infatigable, auquel on doit de nombreuses et importantes découvertes bryologiques, spécialement dans la région anversoise.

Enfin, en 1926, nos confrères C. Bommer, G.-A. Boulenger et E. De Wildeman décident l'attribution du prix en partage à M. M. Beeli, le très distingué mycologiste, grand spécialiste des Hyménomycètes de Belgique et du Congo belge, et au regretté L. Magnel, l'excellent connaisseur de la Flore Belge, dont il avait poussé l'étude jusqu'à la petite espèce et à la variété et que la mort nous a ravi l'an dernier.

Si l'on envisage, dans son ensemble, ce palmarès, et que l'on considère d'une part, la qualité des lauréats, qui se classent tous au premier rang des botanistes belges et, d'autre part, la nature des œuvres primées, on acquiert cette conviction que le Prix François Crépin remplit magnifiquement le rôle auquel l'appelait son fondateur.

Grâce à la tradition de sévérité et d'éclectisme établie par ses jurys successifs, le Prix Crépin, bien que ramené, par suite de la dépréciation de notre monnaie, à un montant extrêmement modeste, a conservé une très haute valeur symbolique et constitue une des distinctions scientifiques les plus recherchées par nos botanistes.

Son attribution a, au début de leur carrière, apporté à maints d'entre eux, cette première satisfaction de sain amour-propre qui consacre heureusement l'effort accompli et stimule favorablement l'ardeur du jeune chercheur.

D'autre part, grâce à ce prix perpétuel, l'histoire de la Société Royale de Botanique si intimement liée, comme on l'a

rappelé tout à l'heure, à celle de la vie de François Crépin, continuera à enregistrer périodiquement des faits s'inspirant de lui.

Le rappel de ce grand nom entretiendra dans les générations futures, avec le culte de la Science botanique, le souvenir du savant illustre qui a généreusement consacré, dans un puissant et fécond labeur productif, toute son existence au progrès de l'étude des végétaux, et que nous avons tenu à honorer dignement aujourd'hui.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

BULLETIN
DU
JARDIN BOTANIQUE
DE
≡L'ÉTAT≡
BRUXELLES

VOLUME IX



BRUXELLES
GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI, ÉDITEUR
21, rue de la Limite

1923-1933